

	<p style="text-align: center;">CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA NIEVRE</p> <p style="text-align: center;"><b>REGISTRE DES DELIBERATIONS</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Assemblée Générale dématérialisée</b>  du 25 octobre 2021 à 10h00  au 28 octobre 2021 à 12h00</p>	<p style="text-align: center;"><b>2021</b></p> <p style="text-align: center;">Délibération n°64</p> <p style="text-align: center;">Page 1 / 2</p>
---	---	---

Nombre de membres titulaires en exercice : 21

Exprimés : 17

Mmes. AUDOUARD-PONGE Mélanie, ROUSSET-CHARPENET Madeleine, SIMONIN Ghislaine, VERGER-NICOLLE Séverine.

MM. ALAUX Jean-Pierre, BAUDIN Pierre, BOUDET Emmanuel, BRETON Alain, BULTEL Philippe, CHEVRIER Pierre, DEBRUYCKER Benoît, DECHAUFFOUR Jean-Luc, FONTAINE Bernard, GUERIN Hubert, ORSI Franco, PARISSÉ Laurent, RICHARD Didier

## Approbation du budget rectificatif 2021

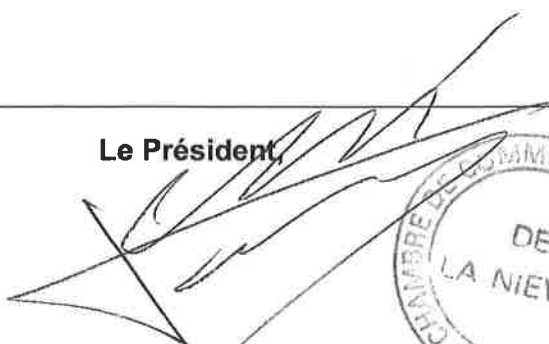

### Exposé des motifs

Le Budget Primitif 2021 de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre a été examiné et approuvé par la Commission des Finances lors de sa réunion du 9 novembre 2020, puis a été approuvé par l'Assemblée Générale dématérialisée du 26 novembre au 30 novembre 2020.

Un Budget Rectificatif 2021 est nécessaire afin de régulariser le montant du produit fiscal 2021 versé par la CCIR BFC à la CCI de la Nièvre. Le produit fiscal pour 2021 sera donc de 1 230k€ au lieu des 1 284k€ prévus initialement.

Et enfin, les autres lignes budgétaires de produits et de charges, ont été réajustées en fonction des dernières données connues.

Le Président,

**Franco ORSI**

Le Secrétaire,



**Ghislaine SIMONIN**

## Délibération

Considérant :

- Le rapport budgétaire adressé aux membres titulaires le 12 octobre 2021 ;
- Les chiffres clés du budget rectificatif 2021 de la CCI de la Nièvre :

Résultat comptable.....	21 k€
Capacité d'autofinancement.....	425 k€
Résultat budgétaire.....	13 k€
Fonds de roulement net disponible.....	4 710 k€
Produit fiscal.....	1 230 k€

- L'avis favorable de la commission des finances consultée par voie électronique du 04 au 06 octobre 2021
- L'avis favorable du Bureau réuni le 07 octobre 2021

**Le Président Franco ORSI soumet au vote de l'Assemblée Générale électronique la délibération portant sur le Budget Rectificatif 2021 de la CCI DE LA NIEVRE.**

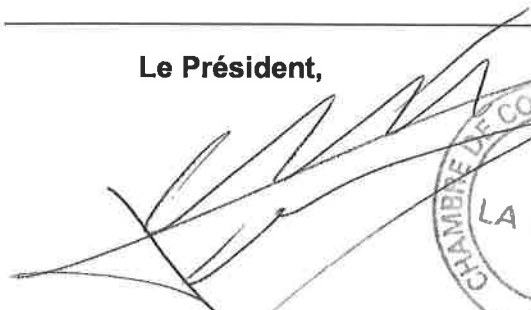
### Résultats de la consultation

Nombre de votants : 17  
Vote pour : 17  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Le quorum ayant été atteint, l'assemblée générale a pu valablement délibérer.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants**

**Le Président,**



**Franco ORSI**



**Le Secrétaire,**



**Ghislaine SIMONIN**